

## Séance Du 8 Mai 1863

To cite this article: (1863) Séance Du 8 Mai 1863, Bulletin de la Société Botanique de France, 10:5, 249-250, DOI: [10.1080/00378941.1863.10827241](https://doi.org/10.1080/00378941.1863.10827241)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1863.10827241>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 3



View related articles [↗](#)

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE

## DE FRANCE

---

SÉANCE DU 8 MAI 1863.

PRÉSIDENCE DE M. E. COSSON.

M. Éd. Bureau, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 avril, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. COURCIÈRE (Paulin), professeur de physique au lycée de Nîmes (Gard), présenté par MM. S. de Salve et de Schœnefeld ;

GROSJEAN, ancien pharmacien, à Fismes (Marne), présenté par MM. Chatin et Bocquillon.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

### *Dons faits à la Société :*

1° De la part de M. Choulette :

*Fragmenta floræ algeriensis exsiccata*, 5° centurie.

2° De la part de M. W. Nylander :

*Circa Lichenes Armoricæ et Alpium Delphinatus observationes.*

3° De la part de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture de la Côte-d'Or :

*Bulletin de cette Société*, janvier-février 1863.

4° En échange du Bulletin de la Société :

*Pharmaceutical journal and transactions*, mai 1863.

*L'Institut*, avril et mai 1863, deux numéros.

M. A. Gris, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

ANNOTATIONS SUR QUELQUES *SEDUM* DE FRANCE, par **M. Ch. GRENIER.**

(Besançon, avril 1863.)

Le genre *Sedum*, tel qu'il a été exposé dans notre *Flore de France*, réclame déjà d'assez nombreuses modifications. Pendant les douze années qui se sont écoulées depuis sa publication, de soigneuses et intelligentes recherches, pratiquées sur presque tous les points de la France, d'importants documents édités en Europe par d'éminents botanistes sont venus jeter la lumière sur bien des questions litigieuses, et en cherchant aujourd'hui à résumer toutes ces données, mon but est tout à la fois de combler une lacune dans notre premier travail, et d'offrir un spécimen du supplément que je prépare à la *Flore de France*.

*SEDUM TELEPHIUM* L. *Sp.* 616 (excl. var.), et *Fl. suec.* 452; Fries, *Summ.* 40 et 178. *S. maximum* Sut. *Helv.* I, 270; G. G. *Fl. Fr.* I, 617. *S. latifolium* Bertol. *Am. ital.* 366.

*Obs.* — Je pense maintenant qu'il y a lieu de rétablir la synonymie de cette espèce ainsi que je viens de le faire. Les botanistes suédois ont adopté cette manière de voir, et les plantes qu'ils envoient militent en faveur de cette opinion. Enfin les observations de M. Fries (*Summ.* 178) me paraissent si concluantes, que je ne puis résister au désir de les reproduire : « Unicum modo » e Telephiis in Suecia omni et Norvegia habemus speciem vere indigenam, » caudicemque excepta Lapponia ubiquitariam, nempe *Sedum maximum*, » quod absque dubio est *S. Telephium* L., et valde dubitamus an aliud » Linnæo cognitum fuerit. »

Wahlenberg, dans son *Flora upsaliensis*, de même que dans son *Fl. suecica*, ne signale, dans ce groupe, qu'une seule espèce commune en Suède, et qui est, à n'en pas douter, la plante vue et décrite par Linné sous le nom de *S. Telephium*. Or ce *S. Telephium* L. est précisément la plante à laquelle Suter a donné le nom de *S. maximum*, après avoir préalablement transporté le nom de *S. Telephium* aux *S. purpurascens* et *S. Fabaria* Koch.

Il me paraît donc qu'il y a tout lieu, dans ce cas, de revenir à la dénomination linnéenne.